

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du jeudi 26 mars 2026 à 8 h**

**ORDRE DU JOUR / AGENDA**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

**10.02** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

**10.03** Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 26 mars 2026 à 8 h.

Adoption of the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council special sitting of March 26, 2026, at 8 a.m.

## 20 – Affaires contractuelles

### 20.01 Entente

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1263840001

S'engager à effectuer les modifications réglementaires nécessaires afin d'assurer la conformité du Projet solaire, et ce, avant la signature par Soléo Énergie inc. du contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec.

Dans ces circonstances, appuyer la présentation du Projet solaire à Hydro-Québec.

Commit to making the necessary regulatory amendments to ensure the Solar Project's compliance, prior to Soléo Énergie inc.'s signing of the electricity supply contract with Hydro-Québec.

Under these circumstances, support the submission of the Solar Project to Hydro-Québec.

### 20.02 Obligations contractuelles

CA Conseil d'arrondissement - 1263840002

Confirmer la satisfaction de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à l'égard du contenu de l'Entente de paiement ferme.

Autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, à signer l'Entente de paiement ferme avec Soléo Énergie inc. en compensation de l'établissement d'un bloc d'énergie solaire photovoltaïque de 10 mégawatts installé sur son territoire pendant la durée du contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec Distributions et tout document y étant lié, de même qu'à accomplir toute formalité en lien avec celle-ci.

Autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, à effectuer toute formalité nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

Confirm the satisfaction of the Borough of Pierrefonds-Roxboro with the terms of the Firm Payment Agreement.

Authorize Mr. Dominique Jacob, director of the Borough, to sign the Firm Payment Agreement with Soléo Énergie inc. in exchange for the establishment of a 10-megawatt photovoltaic solar power block installed on its territory for the duration of the electricity supply contract with Hydro-Québec Distributions and any related documents, as well as to complete any formalities related thereto.

Authorize Mr. Dominique Jacob, director of the Borough, to carry out any formalities related thereto.

**20.03** Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155007

Autoriser l'achat de trois (3) billets « Or » au coût total de 600 \$, pour le spectacle-bénéfice annuel de la Salle Pauline-Julien qui aura lieu le jeudi 26 mars 2026 et la participation du maire de l'arrondissement monsieur Dimitrios (Jim) Beis, de madame Sophie Mohsen, conseillère de la Ville - district du Cap-Saint-Jacques et de madame Louise Leroux, conseillère d'arrondissement - district du Bois-de-Liesse.

Authorize the purchase of three (3) "Gold" tickets at a total cost of \$600, for the annual benefit evening at Salle Pauline-Julien to be held on Thursday, March 26, 2026, and the participation of the Mayor of the Borough, Mr. Dimitrios (Jim) Beis, of Mrs. Sophie Mohsen, City Councillor - Cap-Saint-Jacques district and of Mrs. Louise Leroux, Borough Councillor - Bois-de-Liesse district.

**20.04** Appel d'offres public

CA Conseil d'arrondissement - 1260354003

Autoriser une dépense par affectation de surplus au montant de 389 038,61 \$, taxes incluses, pour la location de pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Accorder le contrat 26-21321 au plus bas soumissionnaire conforme, Location d'équipement Battlefield (Industries Toromont ltée), au montant forfaitaire de sa soumission, soit : 389 038,61 \$, taxes incluses.

Que l'engagement ferme de l'arrondissement soit d'un montant de 101 288,38 \$, taxes incluses, pour la phase 1 et la location de six (6) pompes auto-amorçantes avec remorque;

Que l'arrondissement puisse exercer, selon ses besoins, les options prévues des phases 2 et 3 et la location de dix-sept (17) pompes auto-amorçantes avec remorque additionnelles pour un montant de 287 750,23 \$, taxes incluses.

Authorize an expense paid from the budgetary surplus in the amount of \$ 389 038,61, taxes included, for the rental of self-priming pumps with trailer for the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract 26-21321 to the lowest compliant tenderer, Location d'équipement Battlefield (Industries Toromont ltée), for the set price of its tender, to wit: \$ 389 038,61, taxes included.

That the Borough's fixed commitment amount to \$101 288,38, including taxes, for Phase 1 and the rental of six (6) self-priming pumps with trailers;

That the Borough be authorized to exercise, as needed, the options provided for in Phases 2 and 3 and to lease seventeen (17) self-priming pumps with additional trailers for a total of \$287,750.23, including taxes.

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance extraordinaire.

Adjournment of the special sitting.

**IDENTIFICATION** Dossier # :1263840001

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Appuyer Soléo Énergie inc. dans un projet d'approvisionnement d'électricité photovoltaïque sur le lot 1 071 246 (16795 Oakwood), et ce, avant la signature par Soléo Énergie inc. du contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Suite à l'adoption par le gouvernement du Québec du décret no 1376-2024 édictant le Règlement sur un bloc de 300 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque et du décret no 1377-2024 concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard d'un bloc de 300 mégawatts (MW) d'énergie solaire photovoltaïque, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution, a lancé un appel d'offres (l'A/O) en vue de faire l'acquisition d'approvisionnements en électricité solaire photovoltaïque pour répondre aux besoins énergétiques croissants du Québec sur la période du Plan d'approvisionnement 2023-2032. L'A/O lancé vise la conclusion de contrats d'approvisionnement à long terme en électricité provenant de nouveaux projets d'énergie solaire. Les projets doivent avoir une capacité minimale de 0,7 MW, une capacité maximale de 25 MW et être raccordés au réseau intégré d'Hydro-Québec au plus tard le 1er décembre 2029.

C'est dans cette perspective que Soléo Énergie inc. (Soléo) envisage de déposer un projet de production d'énergie solaire photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière située sur le lot 1 071 246 (16795 Oakwood) dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro. Le présent dossier décisionnel vise à fournir l'appui de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro au projet de Soléo. L'arrondissement s'engage également à entamer les démarches nécessaires pour modifier la réglementation de zonage applicable. En effet, la réglementation actuelle ne permet pas l'usage de production d'électricité sur ce site. Dès que l'arrondissement recevra la confirmation qu'Hydro-Québec accepte ce partenariat, l'arrondissement s'engage à déposer un projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre et d'encadrer cet usage.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Le projet de Soléo consiste à installer des panneaux solaires sur une superficie de 92 206 m<sup>2</sup>

du terrain appartenant à Les entreprises environnementales Pierrefonds inc (LEEP) au profit de Soléo en partenariat avec Hydro-Québec.

## **JUSTIFICATION**

Le terrain appartenant à LEEP a été utilisé à des fins d'enfouissement de déchets. Les travaux de fermeture du site ont été entrepris en 2019 et sont maintenant terminés. Le site est maintenant entièrement scellé suite à l'installation de la membrane imperméable et de matériaux de recouvrement. Les biogaz générés par les matières enfouies sont captés et dirigés vers la nouvelle torchère pour y être détruits. Le site a également été entièrement ensemençé afin de permettre à la végétation d'y croître. La réglementation provinciale oblige les propriétaires de lieux d'enfouissement à effectuer un suivi serré des installations durant les 30 années suivant la fermeture du site. La réglementation municipale actuellement en vigueur permet un zonage de parc sur ce site.

Soléo propose une revalorisation du site par l'installation de panneaux photovoltaïques, ce qui permettrait de répondre à l'appel d'offres d'Hydro-Québec à hauteur de 10 MW.

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro appuie ce projet car il permet une revalorisation du site, une production locale d'électricité et le versement d'une redevance financière pour chaque MW produit. L'arrondissement s'engage à redistribuer cette redevance à des améliorations locales.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cet appui ne génère aucun déboursé financier. Une redevance financière sera demandée pour chaque MWdc produit par Soléo (GDD 1263840002).

## **MONTRÉAL 2030**

Cet appui contribue à la mise en oeuvre d'un projet qui est en phase directe avec la première orientation de Montréal 20230, soit la transition écologique en permettant à un projet de production d'électricité de s'installer localement.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ce projet permet la production d'électricité localement et des redevances financières seront versées à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Le projet requiert une modification de zonage afin de permettre la production d'électricité sur ce site. Cette modification devra faire l'objet d'une consultation publique. Pour permettre l'acceptabilité sociale, une campagne de communications devra être menée par Soléo dans le quartier concerné.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Adoption de la résolution d'appui : 26 mars 2026

Adoption de la résolution pour les redevances financières à verser à l'arrondissement par Soléo : 26 mars 2026

Dépôt de l'offre de services par Soléo à Hydro-Québec : au plus tard le 31 mars 2026

Confirmation de l'accord d'Hydro-Québec à poursuivre le projet : avril 2026

Modification réglementaire de zonage : octobre 2026

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce projet est conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jonathan THÉORÊT, Direction générale

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Stephane QUESNEL  
chef(fe) de division - urbanisme, permis et inspections (arrondissement)

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2026-03-23

Stephane QUESNEL  
chef(fe) de division - urbanisme, permis et inspections (arrondissement)

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Monya OSTIGUY  
directeur(-trice)-developpement du territoire et etudes techniques

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1263840002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser l'arrondissement à présenter une demande d'engagement de paiement ferme annuel à Soléo en compensation de l'établissement d'un bloc d'énergie solaire photovoltaïque de 10 mégawatts installé sur son territoire pendant la durée du contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec Distributions

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Suite à l'adoption par le gouvernement du Québec du décret no 1376-2024 édictant le Règlement sur un bloc de 300 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque et du décret no 1377-2024 concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard d'un bloc de 300 mégawatts (MW) d'énergie solaire photovoltaïque, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution, a lancé un appel d'offres (l'A/O) en vue de faire l'acquisition d'approvisionnements en électricité solaire photovoltaïque pour répondre aux besoins énergétiques croissants du Québec sur la période du Plan d'approvisionnement 2023-2032. L'A/O lancé vise la conclusion de contrats d'approvisionnement à long terme en électricité provenant de nouveaux projets d'énergie solaire. Les projets doivent avoir une capacité minimale de 0,7 MW, une capacité maximale de 25 MW et être raccordés au réseau intégré d'Hydro-Québec au plus tard le 1er décembre 2029.

Afin de répondre aux besoins exprimés par l'appel d'offres, Soléo Énergie Inc. entend développer un projet solaire d'une puissance envisagée d'environ 10 MW représentant environ 9 hectares de terrain, dont le parc sera implanté sur le territoire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro. Si le projet est retenu par Hydro-Québec Distribution dans le cadre de l'A/O, Soléo s'engage à verser des paiements fermes à l'arrondissement en fonction du nombre de mégawatts en courant continu (« MWdc ») installés sur le territoire de l'Arrondissement dans le cadre du projet. La présent dossier vise à formaliser l'entente de versement de redevances à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Le projet de Soléo consiste à installer des panneaux solaires sur une superficie de 92 206 m<sup>2</sup> du terrain appartenant à Les entreprises environnementales Pierrefonds inc (LEEP) au profit de Soléo en partenariat avec Hydro-Québec.

## **JUSTIFICATION**

Le terrain appartenant à LEEP a été utilisé à des fins d'enfouissement de déchets. Les travaux de fermeture du site ont été entrepris en 2019 et sont maintenant terminés. Le site est maintenant entièrement scellé suite à l'installation de la membrane imperméable et de matériaux de recouvrement. Les biogaz générés par les matières enfouies sont captés et dirigés vers la nouvelle torchère pour y être détruits. Le site a également été entièrement ensemençé afin de permettre à la végétation d'y croître. La réglementation provinciale oblige les propriétaires de lieux d'enfouissement à effectuer un suivi serré des installations durant les 30 années suivant la fermeture du site. La réglementation municipale actuelle permet un zonage de parc sur ce site.

Soléo propose une revalorisation du site par l'installation de panneaux photovoltaïques, ce qui permettrait de répondre à l'appel d'offres d'Hydro-Québec à hauteur de 10 MW.

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro appuie ce projet car il permet une revalorisation du site, une production locale d'électricité et le versement d'une redevance financière de 3000\$ pour chaque MWdc produit. L'arrondissement s'engage à redistribuer cette redevance à des améliorations locales.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cet appui ne génère aucun déboursé financier. Une redevance financière sera demandée pour chaque MWdc produit par Soléo. Soléo accepte et s'engage, si la date de début des livraisons du contrat d'approvisionnement en électricité avec HQD se produit, à verser à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro un paiement ferme annuel au montant de 3 000 \$ par MWdc installé sur son territoire dans le cadre du projet. Le Paiement ferme annuel est et demeure payable pendant la durée du contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec Distribution visant le projet et tant que le projet est en exploitation sur le territoire de l'arrondissement.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à la mise en oeuvre d'un projet qui est en phase directe avec la première orientation de Montréal 20230, soit la transition écologique en permettant à un projet de production d'électricité de s'installer localement.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ce projet permet la production d'électricité localement et des redevances financières seront versées à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Le projet requiert une modification de zonage afin de permettre la production d'électricité sur ce site. Cette modification devra faire l'objet d'une consultation publique. Pour permettre l'acceptabilité sociale, une campagne de communications devra être menée par Soléo dans le quartier concerné. Le versement de redevances sera utilisé à bon escient comme argument en faveur du projet car l'arrondissement s'engage à redonner à la population locale des améliorations à la hauteur des redevances versées.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Adoption de la résolution d'appui : 26 mars 2026

Adoption de la résolution pour les redevances financières à verser à l'arrondissement par Soléo : 26 mars 2026

Dépôt de l'offre de services par Soléo à Hydro-Québec : au plus tard le 31 mars 2026

Confirmation de l'accord d'Hydro-Québec à poursuivre le projet : avril 2026

Modification réglementaire de zonage : octobre 2026  
Projet en opération : 2029  
Versement des premières redevances : à partir de 2029 pour la durée d'exploitation (30 ans prévu)

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce projet est conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jonathan THÉORÊT, Direction générale

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Stephane QUESNEL  
chef(fe) de division - urbanisme, permis et inspections (arrondissement)

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2026-03-23

Stephane QUESNEL  
chef(fe) de division - urbanisme, permis et inspections (arrondissement)

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Monya OSTIGUY  
directeur(-trice)-developpement du territoire et etudes techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1262155007

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser l'achat de trois billets « Or » au coût total de 600 \$ pour le spectacle-bénéfice annuel de la Salle Pauline-Julien et autoriser monsieur le maire Dimitrios (Jim) Beis, madame Sophie Mohsen, conseillère de ville - District du Cap-Saint-Jaques et madame Louise Leroux, conseillère d'arrondissement - District du Bois-de-Liesse à participer cet événement qui aura lieu le jeudi 26 mars 2026

**CONTENU****CONTEXTE**

La Salle Pauline-Julien est très heureuse de présenter son Spectacle-bénéfice annuel qui se tiendra le jeudi 26 mars 2026 et sollicite la participation des membres du conseil d'arrondissement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

En 2024 : 1242155007  
En 2025 : 1252155011

**DESCRIPTION****JUSTIFICATION**

Les sommes amassées seront versées au profit du Fonds AU COEUR DE LA SCÈNE, un fond qui vise à rendre la culture plus accessible pour les enfants, les adolescents marginalisés, les aînés, les nouveaux arrivants et les familles à faible revenu.  
Les membres du conseil d'arrondissement désirent accorder leur appui par l'achat de trois billets « Or ».

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Que cette dépense de 600 \$ soit imputée au poste budgétaire suivant: 2420 0010000 303117 01101 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000.

**MONTRÉAL 2030**

**Non-applicabilité** : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est pour l'achat de billets.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lyne LABELLE  
Secrétaire de direction - Directeur de premier  
niveau

**ENDOSSÉ PAR**

Dominique JACOB  
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-03-18

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1260354003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer à Location d'équipement Battlefield (Industries Toromont Ltée) un contrat pour la location de pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au coût total de 389 038,61 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'appel d'offres AO26-21321 Lot 2. Autoriser la dépense par une affectation de surplus de 389 038,61 \$ taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre des mesures d'urgence liées aux crues printanières, la Ville de Montréal doit se doter d'équipements spécialisés afin d'assurer une intervention rapide et efficace lors de situations de débordement des cours d'eau.

À cette fin, le Service de l'approvisionnement a lancé, le 11 février 2026, un appel d'offres public regroupé intitulé « Location de pompes et leurs accessoires pour les mesures d'urgence lors de crues printanières ». Cet appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Devoir ainsi que dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), conformément aux règles en vigueur.

La période de location visée est d'environ deux (2) mois au printemps 2026, avec une option de prolongation pour une période équivalente au printemps 2027, selon les besoins opérationnels. Les équipements doivent être commandés au mois de mars, avec une livraison prévue le 31 mars 2026 pour la période initiale, puis le 31 mars 2027 en cas de prolongation. La durée initiale de location est garantie pour deux (2) mois.

Les soumissions reçues dans le cadre de cet appel d'offres ont été ouvertes publiquement à l'hôtel de ville de Montréal le jeudi 5 mars 2026 à 13 h 30, sous la supervision de l'analyste juridique du Service du greffe. Il y a eu cinq (5) preneurs du cahier des charges, une (1) firme a déposé une soumission pour notre lot et 4 firmes se sont désistées (voir les raisons de désistement à l'intervention du Service de l'approvisionnement).

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA25 290064 - Accorder à Location d'équipement Battlefield le contrat pour la location de six (6) pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au coût total de 73 197,45 \$, taxes incluses payable à même le surplus du budget d'arrondissement. Appel d'offre sur invitation ST-25-07 (deux soumissionnaires conformes)  
CA24 290080 - Accorder à Location d'équipement Battlefield le contrat pour la location de six (6) pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au coût total de 67 021,92 \$, taxes incluses payable à même le surplus du budget

d'arrondissement. Appel d'offre sur invitation ST-24-08 (trois soumissionnaires conformes)

CA23 29 0056 - Accorder à Pompacktion Inc. le contrat de gré à gré pour la location de six (6) pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au coût total de 49 117,32 \$, taxes incluses payable à même le surplus du budget d'arrondissement. Appel d'offre sur invitation ST-23-07 (deux soumissionnaires conformes).

CA22 29 0069 - Accorder à Location d'équipement Battlefield le contrat de gré à gré pour la location de six (6) pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au coût total de 50 290,07 \$, taxes incluses payable à même le surplus du budget d'arrondissement - Demande de prix 22-19175 (3 soumissionnaires conformes)

CA21 29 0071 - Accorder à Location d'équipement Battlefield le contrat de gré à gré pour la location de six (6) pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au coût total de 52 442,95 \$, taxes incluses payable à même le surplus du budget d'arrondissement - Demande de prix 21-18668 (2 soumissionnaires conformes)

## DESCRIPTION

Dans le cadre de cet appel d'offres, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est visé par la **soumission du lot 2**, lequel est structuré en **trois (3) phases opérationnelles** (phases 1, 2 et 3).

Ce lot prévoit la location de pompes auto-amorçantes de 6 pouces, réparties comme suit :

- Phase 1 : 6 pompes
- Phase 2 : 10 pompes
- Phase 3 : 7 pompes
- Total potentiel : 23 pompes

Seule la phase 1 fait l'objet d'un engagement ferme et est garantie dans le cadre du présent contrat. Les phases 2 et 3 constituent des options qui pourront être exercées uniquement sur demande de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en fonction de l'évolution des besoins opérationnels liés aux crues printanières.

## JUSTIFICATION

Le contrat vise le lot 2 de l'appel d'offres et est structuré en trois (3) phases. Seule la phase 1 constitue un engagement ferme dans le cadre du présent contrat.

Répartition des coûts par phase:

- Phase 1 (engagement ferme)
  - o Location de six (6) pompes
  - o Coût : 101 288,38 \$, taxes incluses
- Phases 2 et 3 (options conditionnelles)
  - o Location de dix-sept (17) pompes
  - o Coût additionnel potentiel : 287 750,23 \$, taxes incluses
  - o Exerçables uniquement sur demande de l'arrondissement

Le coût total potentiel du contrat est de 389 038,61 \$, taxes incluses, payable à même le surplus du budget d'arrondissement.

L'adjudicataire recommandé Location d'équipement Battlefield (Industries Toromont Ltée):

- \* N'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- \*N'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant;
- \* Est conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville;
- \* Ne fait pas partie de la liste des entreprises non conformes au processus de francisation.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale de 389 038,61 \$, taxes incluses sera payée à même les surplus d'arrondissement selon les informations fournies dans l'intervention financière de la Direction des services administratifs.

Phase 1:

Montant avant taxes	Net de ristourne	Montant après taxes
88 096,00 \$	92 489,79 \$	101 288,38 \$

Phases 2 et 3:

Montant avant taxes	Net de ristourne	Montant après taxes
250 272,00 \$	262 754,32 \$	287 750,23 \$

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) comme il s'agit d'une nomination.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne s'applique pas

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

31 mars 2026 - 31 mai 2026

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la

conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Validation du processus d'approvisionnement :

Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Francesca RABY)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Annick MALETTTO, Service de sécurité incendie de Montréal

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Alexandre MIROTA  
chef(fe) de section - voirie

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2026-03-24

Stéphane BEAUDOIN  
directeur(-trice) - travaux publics en  
arrondissement